



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

RAPPORT D'ÉVALUATION CONTINUE

Cluster Informatique

Bachelier Sciences informatiques

Master Sciences informatiques

Université de Mons (UMONS)

Eric Flavier (président)
Olivier Piton
Clara De Mey

11 juillet 2023

Table des matières

Informatique : Université de Mons (UMONS).....	3
Synthèse	4
Introduction : principales évolutions de contexte depuis la précédente évaluation.....	7
Critère A.....	8
Critère B.....	11
Critère C.....	13
Conclusion	15
Droit de réponse de l'établissement.....	16

Informatique : Université de Mons (UMONS)

Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2022-2023 à l'évaluation continue du cursus « Informatique ». Cette évaluation se situe dans la continuité de l'évaluation précédente de ce cursus, organisée en 2016-2017.

Dans ce cadre, le comité d'évaluation continue, mandaté par l'AEQES et accompagné par un membre de la Cellule exécutive, s'est rendu le 3 mars 2023 sur le site de l'UMONS. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'avancement remis par l'entité et à l'issue des entretiens, des observations réalisées et de la consultation des documents mis à disposition. Bien que l'objet de la présente évaluation continue couvre le bachelier et le master en Sciences informatiques, la visite (et le rapport qui en découle) ne constitue pas une nouvelle évaluation complète des programmes ; elle vise à mettre en lumière l'état de réalisation du plan d'action établi suite à la visite de 2016-2017 ainsi qu'un ensemble de recommandations en vue de l'amélioration de la culture qualité. En ce sens, le rapport comporte des éléments spécifiques aux programmes ainsi que des recommandations plus générales sur la gestion des programmes, la démarche qualité qui s'y rapporte et la culture qualité.

Le comité des experts tient à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation. Ils désirent aussi remercier les membres de la direction, les membres du personnel enseignant et les étudiants qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

Composition du comité¹

- Éric FLAVIER (président du comité), expert de l'éducation
- Olivier PITON, expert de la profession
- Clara DE MEY, experte étudiante

¹ Un résumé du *curriculum vitae* des experts est disponible sur le site internet de l'AEQES : http://aeqes.be/experts_comites.cfm.

Synthèse

FORCES PRINCIPALES

- Richesse et professionnalisme des services d'appui de l'Université de Mons
- Une démarche qualité bien implantée dans l'établissement
- Une offre de formation riche et adaptée à des publics aux caractéristiques contrastées
- Un personnel fortement engagé et mobilisé

FAIBLESSES PRINCIPALES

- L'absence de réflexion transversale sur la base des Évaluations des Enseignements par les Étudiants (EEE)
- Des services d'appui qui travaillent dans l'ombre et ne sont pas toujours repérés par toutes les parties prenantes
- Une implication déséquilibrée des différentes parties prenantes au service de la qualité

OPPORTUNITÉS

- Un secteur d'activité professionnel à forte employabilité
- Une capacité d'offre de stages importante
- Un réseau d'anciens étudiants solide et en contact avec le département

MENACES

- Une explosion de la démographie de la population étudiante non corrélée à l'augmentation des capacités d'enseignement
- Le manque d'un ancrage local de l'équipe pédagogique sur le site de Charleroi

RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

1. Engager une démarche d'analyse transversale des évaluations des enseignements par les étudiants
2. Assurer un encadrement enseignant de taille suffisante, en particulier pour ce qui concerne les assistants d'enseignement.
3. Œuvrer en faveur d'une lutte active contre le décrochage étudiant par un accompagnement à l'orientation et au choix d'études
4. Renforcer la vie de section, notamment entre les deux sites de Charleroi et Mons

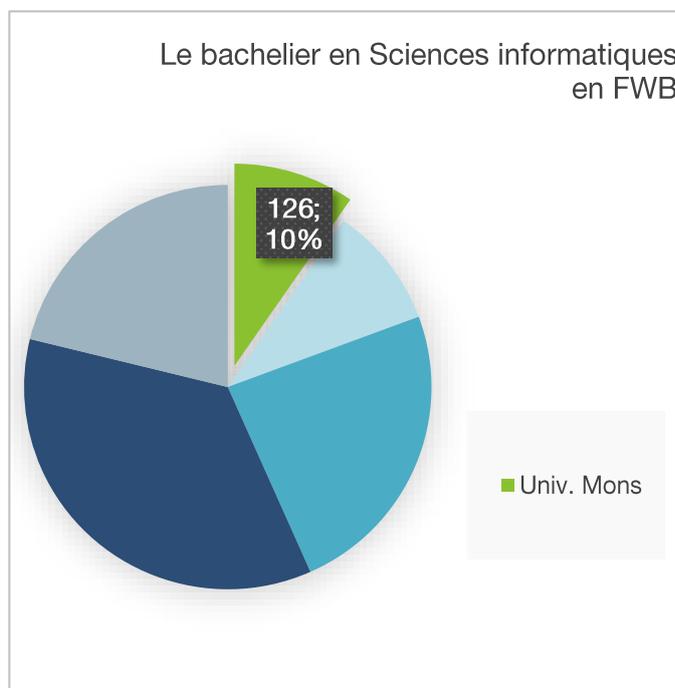
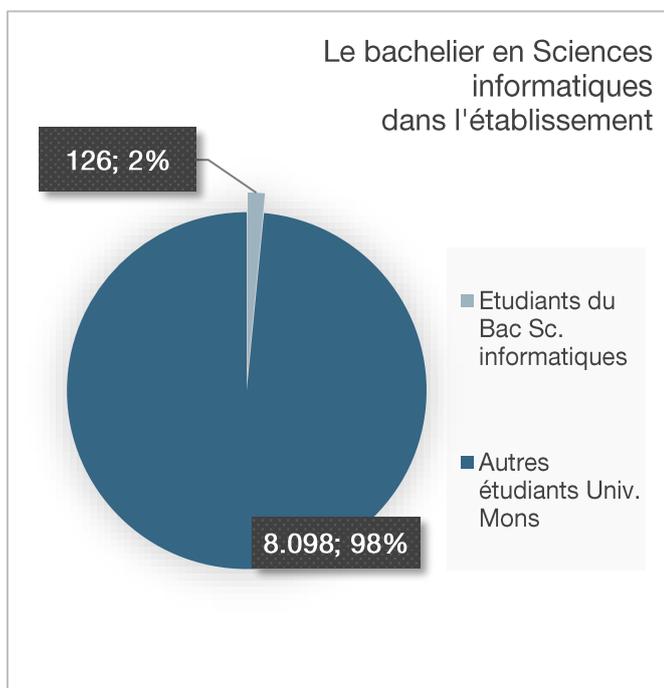
Présentation de l'établissement et des programmes évalués

L'Université de Mons (UMONS) est une institution publique créée en 2009. Elle résulte de la fusion de l'Université de Mons-Hainaut créée en 1965 et de la Faculté Polytechnique de Mons dont l'origine remonte à 1837. Elle est implantée sur deux sites : Mons et Charleroi.

L'UMONS propose plus de cent-cinquante formations de niveau bachelier, master, master de spécialisation et doctorat à travers ses sept facultés (Architecture et Urbanisme, Médecine et Pharmacie, Faculté Polytechnique, Psychologie et Sciences de l'Education, Traduction et Interprétation, Sciences, Economie et Gestion) et ses trois écoles (Droit, Formation des Enseignants, Sciences Humaines & Sociales). Cette offre attire plus de 10 000 étudiants et est rendue possible grâce à l'implication de 1500 personnes.

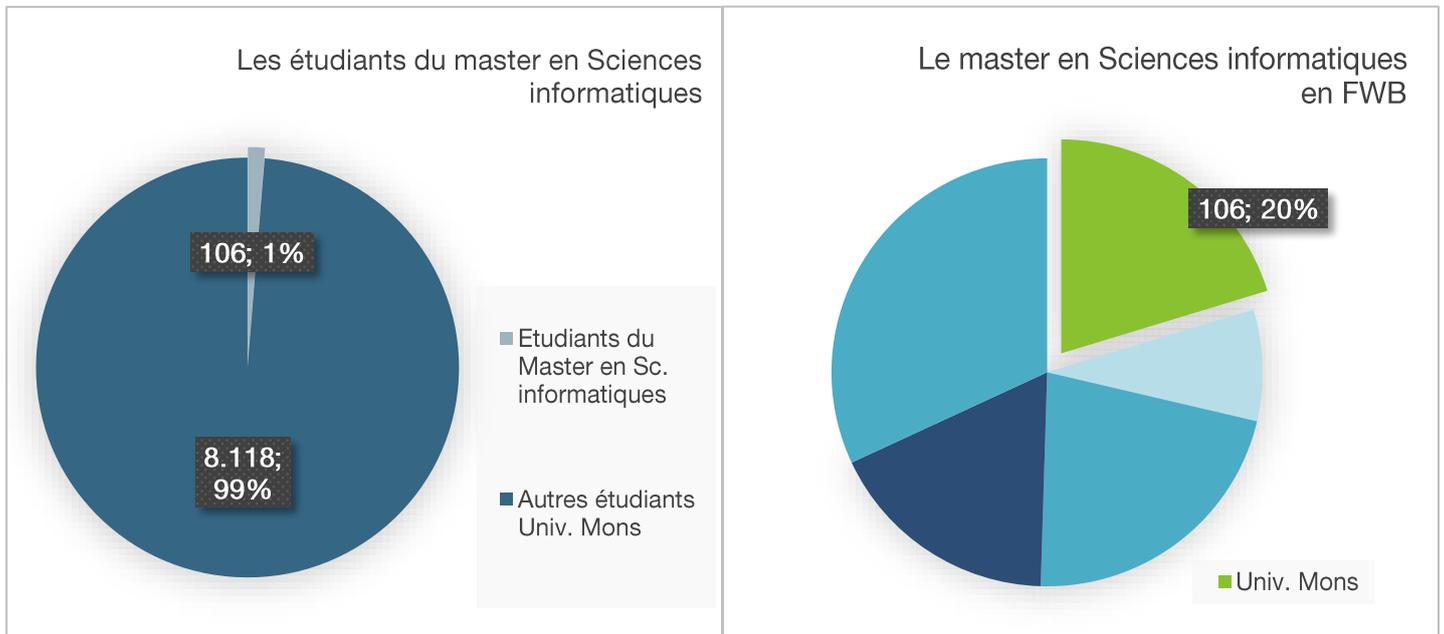
Les cursus de sciences informatiques faisant l'objet de la présente évaluation sont organisés au sein de la Faculté des Sciences. La Faculté des Sciences dispense à Mons l'ensemble des formations en sciences dans les domaines de la biologie (dont les Master en Biochimie, biologie moléculaire et cellulaire et en Biologie des organismes et écologie), de la chimie, des mathématiques, de la physique et de l'informatique. En parallèle au site de Mons, elle propose également à Charleroi, en collaboration avec l'ULB, un Bachelier en sciences biologiques, un Master en horaire décalé en informatique et un Master en informatique en alternance.

En 2019-2020, 126 étudiants sont inscrits au bachelier en Sciences informatiques sur un total de 8224 inscrits en enseignement supérieur à l'UMONS, soit 2 % des effectifs. Ces 126 étudiants représentent, par ailleurs, 10 % des étudiants inscrits à ce même bachelier sur un total de 1308 étudiants pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles².



² Source : CRef, année de référence 2019-2020.

En 2019-2020, 106 étudiants sont inscrits au master en Sciences informatiques sur un total de 8224 inscrits en enseignement supérieur à l'UMONS, soit 1 % des effectifs. Ces 106 étudiants représentent, par ailleurs, 20 % des étudiants inscrits à ce même master sur un total de 523 étudiants pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles.



Introduction : principales évolutions de contexte depuis la précédente évaluation

La visite d'évaluation continue à laquelle a procédé le comité d'experts mandaté par l'AEQES s'inscrit dans un processus d'amélioration de la qualité faisant suite aux évaluations précédentes de 2012 et 2017. L'offre de formation du département d'Informatique de la Faculté des Sciences de l'Université de Mons est riche de huit programmes d'études dont cinq ont fait l'objet de la visite d'évaluation. Il s'agit du Bachelier en Sciences informatiques, du Master 120 en Sciences informatiques (trois finalités : finalité approfondie, finalité spécialisée et finalité spécialisée en *Artificial Intelligence and Data Analytics*), du Master 60 en Sciences informatiques, du Master 60 en Sciences informatiques à horaire décalé et du Master 120 en alternance en Sciences informatiques à finalité spécialisée professionnelle à horaire décalé. Les trois premiers programmes sont dispensés à Mons tandis que les deux derniers sont proposés à Charleroi.

Au cours des cinq dernières années, le département d'Informatique a connu une forte augmentation de sa population étudiante : +72% en Bachelier à Mons et +98% en Master 60 à horaire décalé à Charleroi. Le phénomène de hausse est moins marqué pour les autres programmes d'études. Sur la même période, seuls deux chargés de cours ont été engagés dans les domaines du *big data* et de l'intelligence artificielle pour couvrir les nouveaux besoins.

La modification du Décret Paysage au 1^{er} décembre 2021 a conduit au renforcement de l'aide à la réussite des étudiants, notamment dans l'accompagnement de ces derniers dans la formulation d'un Programme Annuel de l'Etudiant (PAE) dans une offre de formation riche en options au niveau Master.

En dépit de ces évolutions contextuelles depuis la précédente évaluation, le comité souhaite d'emblée souligner sa satisfaction et son impression globalement très positive à l'égard du sentiment de professionnalisme et de sérieux relatif à l'intégration de la démarche qualité dans le quotidien des programmes d'études évalués.

Critère A

L'établissement/l'entité s'est engagé(e) dans une démarche d'amélioration continue adaptée à ses objectifs et s'appuyant sur des choix motivés, notamment en regard des recommandations de l'évaluation externe. Cette démarche est explicite et se fait avec la participation des parties prenantes, internes et externes à l'établissement/l'entité.

CONSTATS ET ANALYSES

Démarche d'amélioration continue : fonctionnement et caractère pérenne

1. Dans une démarche d'amélioration continue des programmes de formation, l'université, et par voie de conséquence les facultés et départements, ont déployé depuis plusieurs années des enquêtes auprès des étudiants afin d'évaluer les enseignements. Ces enquêtes sont diffusées numériquement au plus tard le 30 novembre (à l'issue des séquences d'enseignement et de leur évaluation) et connaissent une certaine adhésion eu égard à des taux de retours satisfaisants. Il est en outre procédé à des enquêtes auprès des anciens étudiants et maîtres de stage. En cela, elles permettent une analyse relativement représentative et fiable. Chaque enseignant est réceptionnaire des résultats des enquêtes qui le concernent, c'est-à-dire portant sur les enseignements qu'il a dispensés. Ces résultats se présentent sous une forme quantitative (indice de satisfaction) et qualitative (commentaires libres des étudiants). Chaque enseignant jouit ainsi d'une liberté d'appréciation de ces résultats et des évolutions à apporter à son enseignement. Néanmoins, il n'est pas procédé systématiquement à une analyse transversale, aux différentes échelles (programme d'études, département d'Informatique, faculté). A ce titre, la non-anonymisation des résultats des enquêtes propres à chaque enseignant constitue un frein à leur diffusion et partage au sein du département. Cela rend donc difficile, voire impossible, le repérage d'éléments communs, récurrents, ou similaires dans le ressenti des étudiants sur leur formation. Cet écueil tend alors à cloisonner les améliorations, c'est-à-dire à les penser pour chaque enseignement indépendamment des autres, hypothéquant ainsi une démarche d'amélioration du programme dans sa globalité.

Stratégie et priorisation des objectifs de l'établissement et de l'entité

2. Depuis quelques années, le département d'Informatique a connu, à l'instar de l'UMONS, une explosion de la démographie étudiante avec une augmentation de 70% en 5 ans en 1ère année. A titre d'illustration, citons le Bachelier en Sciences Informatiques : 174 étudiants en 2021-2022 contre 101 étudiants en 2017-2018 ou le Master 60 à horaire décalé à Charleroi : 89 étudiants en 2021-2022 contre 44 en 2017-2018. Cette situation, qui ne s'est pas accompagnée d'une même progression dans les effectifs enseignants confronte le département à une forte tension dont les conséquences sont multiples. La première d'entre elles est de rendre difficile un suivi et un accompagnement individualisé des étudiants, notamment sur le site de Charleroi, lequel est essentiellement un lieu de cours. Par ailleurs, le renfort d'enseignants de l'ULB est une nécessité pour assurer la totalité des enseignements

sur ce site. Si cela ouvre des perspectives de collaboration, cela tend également à rendre complexe l'homogénéité et l'harmonisation des modalités et méthodes d'enseignement. Enfin, plus largement, cette lourde charge d'enseignement implique le recrutement d'assistants d'enseignement, lesquels doivent être formés et accompagnés par les titulaires, d'autant plus que leur renouvellement est fréquent.

3. La mobilité IN et OUT est affichée par l'UMONS comme une volonté d'ouverture à l'international et une plus-value dans le cursus de l'étudiant. Plusieurs initiatives visant à soutenir ces mobilités sont pensées et mises en œuvre à l'échelle de l'université. Les étudiants du département d'Informatique semblent moins concernés en dépit des collaborations du département avec des universités étrangères. L'une des raisons expliquant cet engouement relatif réside dans le risque de perte de cohérence d'une formation dont une partie serait suivie à l'extérieur de l'université de tutelle. Certes, une mobilité OUT à l'international implique la recherche d'un certain compromis, les enseignements dispensés dans l'université d'accueil n'étant pas strictement identiques à ceux proposés dans le programme d'études. Néanmoins, la plus-value pour l'étudiant, en termes d'ouverture culturelle et professionnelle est largement démontrée.

Caractère explicite de la démarche d'amélioration continue

4. L'UMONS semble être une université très active en matière de soutien à la démarche qualité. En témoignent les moyens alloués à la cellule qualité et l'implication de la coordination qualité à tisser des relations avec les différentes facultés et départements. Elle accompagne ces derniers dans la conception d'outils de communication afin de renforcer la visibilité des programmes d'études et les actions en faveur de leur amélioration. L'explosion de la démographie étudiante évoquée plus haut s'est également accompagnée d'une forme de dichotomisation des étudiants : des étudiants pour lesquels le suivi de la formation se réalise sans difficultés et d'autres qui connaissent une situation critique assez rapidement, d'où un décrochage dans le courant de la première année. L'une des hypothèses explicatives tient du fait que les étudiants identifient mal la nature et le contenu des enseignements dans un secteur d'activité attrayant et pourvoyeur d'emploi.

RECOMMANDATIONS

1. Dans la perspective d'exploiter au mieux les évaluations des enseignements par les étudiants, une analyse transversale permettrait de situer la démarche à l'échelle du cursus plus que de l'enseignement. Cela favoriserait le repérage de leviers d'amélioration notamment en termes de cohérence et d'articulation des enseignements entre eux.
2. Dans le prolongement de la recommandation précédente, le comité insiste sur l'importance d'une anonymisation des résultats des enquêtes (masquer les noms des personnes et des enseignements) afin de procéder à une analyse transversale et collective et d'identifier les points d'amélioration récurrents et communs. Cela permettrait alors d'envisager une prise en charge par les services d'appui à la pédagogie pour renforcer l'offre de formation et l'accompagnement des enseignants.
3. En écho aux deux recommandations ci-dessus, les enquêtes gagneraient d'une part à être clairement portées sur les enseignements plus que sur les enseignants, et

d'autre part à intégrer une ou plusieurs questions portant sur le cursus et l'agencement global des différents cours (charge de travail, cohérence, prérequis, etc.)

4. Le comité soutient le département dans sa demande de recrutement d'assistants d'enseignement afin de pallier le déficit d'encadrement auquel il est actuellement confronté. Ce recrutement doit s'envisager de manière pérenne afin d'une part d'alléger la charge de cours des titulaires et d'autre part de créer des conditions pour un meilleur accompagnement individualisé des étudiants.
5. La mobilité OUT des étudiants gagnerait à être renforcée. A ce titre, le comité invite le département à identifier avec plus de précision les semestres auxquels une mobilité semble la plus pertinente et à prospecter auprès de différentes universités celles qui proposent des cursus de formation les plus en cohérence avec les programmes d'études du département d'Informatique.
6. Le département d'Informatique est confronté à la nécessité de mieux cibler le recrutement des étudiants pour endiguer le décrochage précoce de ces derniers. A cette fin, le comité suggère de poursuivre les efforts engagés en termes de communication et notamment sur le site web en s'efforçant de clarifier et simplifier l'information sur les contenus de cours. En effet, les fiches détaillant les enseignements ne sont pas toujours accessibles à un jeune cherchant à s'orienter dans ses futures études.

Critère B

Les évolutions apportées par l'établissement/l'entité contribuent à la dynamique d'amélioration du programme/cluster, en particulier au regard de sa pertinence, de sa cohérence interne, de son efficacité et de son équité. La communication de l'établissement/l'entité est actualisée en conséquence.

CONSTATS ET ANALYSES

Pertinence du programme

1. Au niveau Bachelier, les étudiants s'engagent dans un programme d'études, en l'occurrence le Bachelier en Sciences Informatiques. Le constat est rapidement fait que certains d'entre eux ont mal identifié les enjeux et contenus de cette formation et peinent donc à adhérer pleinement aux enseignements qui leur sont proposés. Les étudiants présentant des signes de difficultés à l'issue de la première session d'examens bénéficient d'un suivi, et des services de réorientation ou d'aide à la réussite sont disponibles et connus des étudiants. Néanmoins, en prenant part à ce Bachelier, les étudiants intègrent également le département d'Informatique et la Faculté des sciences. Il s'avère que les opportunités offertes par cet environnement sont relativement peu exploitées. En effet, les passerelles entre les différents programmes d'études ou les réorientations précoces sont, à ce jour, peu nombreuses pour des étudiants qui connaissent des difficultés dès le premier quadrimestre.

Cohérence du programme

2. Au niveau Master, les programmes d'études accordent une place très importante à l'individualisation de la formation. En d'autres termes, l'étudiant a le choix parmi un grand nombre d'options pour composer son parcours de formation. En début d'année, il élabore ainsi un PAE définissant les enseignements qu'il aura à suivre. Il se trouve assisté pour cela, notamment à partir d'une information en année N-1 et une documentation simplifiée. S'il est tout à fait louable que l'information soit donnée bien en amont et demeure à disposition sur les pages internet du département, deux points de vigilance sont toutefois à souligner. En premier lieu, elle confronte l'étudiant à la compréhension de la documentation, notamment écrite, qui peut parfois ne pas être évidente pour se faire une idée précise du contenu de formation des différentes options. En outre, le sens donné à ces informations est largement susceptible d'évoluer au gré du cursus de formation de l'étudiant, pouvant le placer dans une situation de doute ou d'hésitation.

Efficacité et équité du programme

3. Les sites de Mons et de Charleroi sont investis différemment par les enseignants. Le site de Charleroi se révèle être essentiellement un site de formation, où les enseignants séjournent peu, leur présence étant conditionnée à la charge d'enseignement à dispenser. Il en va de même pour les enseignants de l'ULB. A l'inverse, le site de Mons bénéficie d'une véritable vie de campus, dans la mesure où il héberge les bureaux des enseignants et est le lieu des différentes réunions et commissions. Cette situation

entraîne une disparité dans les modalités d'échange et de contact entre enseignants et étudiants. A Charleroi, le contact est souvent indirect, asynchrone (mail), d'autant plus qu'il s'agit de formations en horaire décalé pour des étudiants travaillant en journée. A Mons, à ces modalités distantes s'ajoutent les opportunités d'échange en direct à l'issue des cours ou dans les bureaux des enseignants.

4. L'offre de formation en Master du département d'Informatique est relativement étendue. Elle propose 4 Masters répartis sur deux sites. A Mons, un Master 60 et un Master 120 accueillent des étudiants en poursuite d'études, la plupart sortant d'un Bachelier de transition, alors que les Master 60 et 120 proposés à Charleroi en horaire décalé sont destinés plutôt à des étudiants en reprise d'études. Une collaboration avec l'ULB, qui se traduit par la prise en charge d'enseignements par du personnel enseignant provenant de l'ULB, permet de maintenir une formation à large choix d'options. Néanmoins, du fait de l'ensemble de ces caractéristiques (horaire décalé, public en reprise d'études, enseignants qui se déplacent), la cohérence des enseignements et des modalités d'enseignement est plus difficile à assurer sur le site de Charleroi, en dépit des efforts consentis. Cette situation est particulièrement marquée pour les étudiants inscrits en bloc complémentaire.

RECOMMANDATIONS

1. Pour le niveau Bachelier, le comité invite le département d'Informatique à se rapprocher des autres départements pour engager une réflexion sur la réorientation des étudiants au sein de la faculté, dès lors qu'un décrochage précoce est repéré, à l'issue du premier quadrimestre par exemple.
2. Afin de soutenir l'orientation des étudiants de Master dans un parcours de formation cohérent, le comité suggère que soit instaurée, au moment de compléter le PAE, une demi-journée ou une journée consacrée à l'aide au choix. Celle-ci pourrait prendre une forme du type « job-dating » où les étudiants pourraient rencontrer les enseignants et éventuellement les anciens étudiants.
3. Le comité invite le département à soutenir le déploiement d'une vie de promotion sur le site de Charleroi, permettant notamment la mise en place de temps de rencontre et d'échanges entre étudiants ou entre étudiants et enseignants de manière régulière. Cela pourrait prendre la forme de la programmation d'une ou deux périodes mensuellement qui seraient inscrites dans l'emploi du temps afin de concilier cette ambition et les contraintes d'une formation délocalisée et en horaire décalé.
4. Le comité suggère au département d'Informatique, à propos des programmes d'études de Charleroi, d'instaurer des temps collectifs entre enseignants en complément des journées consacrées à la présentation des TFE, afin de créer des opportunités de travail en commun visant à renforcer la cohérence des enseignements (mieux connaître ce que fait l'autre et comment il le fait). Ces temps collectifs pourraient le cas échéant se dérouler en visioconférence.
5. En outre, afin de soutenir l'accompagnement individuel des étudiants, des temps de permanence pourraient également être programmés régulièrement sur le site de Charleroi.

Critère C

La culture qualité de l'entité, au service de l'amélioration continue de son (ses) programme(s), s'appuie tant sur l'engagement individuel et collectif de toutes les parties prenantes que sur des procédures et des outils identifiés.

CONSTATS ET ANALYSES

Culture qualité de l'établissement et de l'entité

1. Le comité tient à souligner ici l'engagement de l'UMONS d'une manière générale et du département d'Informatique en particulier dans le déploiement d'une culture qualité. Les documents mis à disposition et le dossier d'avancement rédigé en vue de la visite du comité sont d'une très bonne qualité. Ils attestent de la prise de conscience de l'intérêt que recouvre la démarche qualité au service des programmes d'études et de la réussite étudiante.
2. Témoin du dynamisme de l'UMONS et de son attachement à la démarche qualité, la plaquette SEQUOIA est en cours de diffusion, sous une forme papier ou numérique, à l'ensemble des personnels et usagers de l'université. Elle est un exemple de ce que l'on pourrait qualifier de bonne pratique en vue de la communication interne sur les valeurs qui animent la qualité au sein de l'établissement. Le comité salue avec force l'initiative. Parallèlement, ce même comité s'interroge sur la réception de cette plaquette par les destinataires. Que vont-ils en faire ? Comment vont-ils l'exploiter ? Autant de questions qu'il est important d'anticiper si l'on souhaite que l'initiative, pertinente, soit suivie des effets escomptés, à savoir une inscription de la démarche qualité dans le quotidien de la vie des programmes d'études, au-delà d'une valeur d'affichage et de communication.

Implication des parties prenantes

3. La représentativité de l'ensemble des parties prenantes apparaît essentielle dans la réflexion sur le processus d'amélioration continue d'un cursus d'études. Le dossier d'avancement déposé pour les programmes du cluster Informatique montre le souci permanent d'associer l'ensemble des acteurs. Au-delà de l'exercice d'écriture, cette implication gagne à se prolonger tout au long de l'année, notamment dans la perspective de renforcer une vie de section. Si la dynamique semble relativement bonne sur le site de Mons, cela est moins le cas à Charleroi, notamment du fait de l'enseignement en horaire décalé, de l'éloignement par rapport au centre névralgique de l'université et du département, et de l'hétérogénéité du public accueilli.

RECOMMANDATIONS

1. Louant la pertinence de la diffusion de la plaquette SEQUOIA, le comité invite la coordination qualité à questionner les effets attendus de cette initiative. En d'autres termes, une intervention dans les différents départements, en l'occurrence ici le département d'Informatique, pourrait être l'occasion de travailler avec les enseignants

sur la mise en parallèle des valeurs présentées dans la plaquette et des actions que chacun peut mettre en œuvre dans son activité quotidienne.

2. Afin de renforcer la vie de section, et notamment les échanges entre étudiants d'un même programme d'études ou entre les programmes d'études, le comité suggère d'ouvrir l'accès aux outils de communication interne aux étudiants. Plus concrètement, il s'agit de favoriser les moyens pour les délégués de promotion par exemple de contacter au moyen des listes de diffusion l'ensemble des étudiants de leur promotion.

Conclusion

Le comité tient à remercier l'établissement et le département d'Informatique pour l'organisation déployée offrant au comité d'experts un cadre de visite propice à son bon déroulement, notamment par la rencontre des différentes parties prenantes des programmes de formation. Il félicite également l'établissement et le département d'Informatique pour leur engagement au service d'une démarche qualité qui semble avoir désormais acquis une maturité certaine, ainsi qu'en témoignent la pertinence, la pérennité et l'efficacité de plusieurs actions initiées et/ou réalisées.

Dès lors, le département d'Informatique, soutenu par les services d'appui de l'Université de Mons, dispose de sérieux atouts pour la mise en œuvre des programmes d'études objets de la présente visite d'évaluation continue. L'un des défis majeurs pour les prochaines années réside dans la capacité des différents acteurs à maintenir un même niveau d'exigence dans un contexte marqué non seulement par la nécessité d'un accroissement des forces d'encadrement pédagogique et administratif qui n'ont jusqu'à présent pas suivi la même courbe de progression que celle des effectifs d'étudiants, mais aussi par l'implantation de formations aux caractéristiques fortement contrastées sur les sites montois et carolorégien.

Les recommandations formulées dans le présent rapport constituent autant de pistes de réflexion visant à accompagner l'équipe du département d'Informatique dans la pérennisation d'une démarche et d'une culture qualité au service des formations dispensées.

Droit de réponse de l'établissement



Évaluation continue
Informatique

2022-2023

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

L'UMONS souhaite remercier l'AEQES et les experts pour la qualité de l'évaluation externe et du rapport préliminaire d'évaluation continue ainsi que pour l'ouverture d'esprit dont ils ont fait preuve. Le diagnostic posé par les experts rejoint assez bien la perception des membres de la Commission d'évaluation interne.

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Partie du rapport (A/B/C) n° de page, n° §	Observation de fond

Nom, fonction et signature de
l'autorité académique dont
dépend l'entité

Prof. Philippe DUBOIS
Recteur

Nom et signature du
coordonnateur de
l'autoévaluation

Prof. Jef Wijsen